



PROJET D'ETABLISSEMENT 2021-2026

Centre Gériatrique
Départemental



EDITO

Le Centre Gérontologique Départemental est le seul établissement public de santé spécialisé en gériatrie de l'agglomération marseillaise. Réunissant l'ensemble des offres de soins gériatriques qu'il s'agisse du secteur sanitaire ou médico-social, il a, à ce titre, une vocation de référence gériatrique au niveau départemental. Comme l'ensemble des établissements de santé, le Centre Gérontologique Départemental assure une mission de service public au sein du territoire de santé de la région PACA.

Le Centre Gérontologique Départemental met à disposition l'expertise gériatrique d'équipes médicales et soignantes dont les objectifs sont d'offrir des soins adaptés et une prise en charge de qualité dans le cadre d'un séjour le plus agréable possible, qu'il soit de courte ou de longue durée. La conception et l'écriture d'un projet d'établissement sont l'occasion, au-delà de la poursuite des actions en cours, de redynamiser ces actions, de les repositionner ou de les redimensionner.

Il s'agit également de nous projeter vers de nouvelles perspectives de développement qui conforteront l'établissement dans son offre de soins au service de la population et du territoire, en lien avec les politiques publiques de santé. L'écriture du projet d'établissement a reposé sur une consultation importante des acteurs du CGD de décembre 2020 à juin 2021.

Cette concertation s'est appuyée sur des groupes de travail pour faciliter une réflexion transversale et opérationnelle, sur des orientations stratégiques et des pistes de travail avec les directions, les agents, leurs représentants syndicaux mais également les usagers. Ces échanges se sont attachés à formaliser et à sélectionner des projets pertinents à mettre en œuvre sur la période 2021-2026.

La rénovation du bâtiment hospitalier du CGD constitue un des piliers de ce projet d'établissement, expliquant ainsi sa durée de 6 années avec l'aboutissement de la livraison de la Tour Blanche à la fin de l'année 2026. Dans un souci d'efficacité, nous avons adopté une méthodologie de projet pour définir des actions réalistes, atteignables, avec des échéances et à partir de moyens mobilisables.

Les projets retenus ont été soucieux d'apporter une mise en œuvre concrète des attentes et des besoins des usagers, notamment par la mobilisation du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire (SROS) et des réformes majeures en cours du secteur de la santé (rapport LIBAULT, rapport CLARIS, le Ségur de la santé, les prémices de la future loi grand âge et autonomie, Ma santé 2022...).

Le projet d'établissement représente avant tout un engagement de poursuivre l'ouverture du CGD en direction de la cité et de ses acteurs. Les professionnels de santé ont réaffirmé leur attachement à développer des alternatives aux prises en charges conventionnelles tant au niveau de l'hospitalisation avec le développement du secteur ambulatoire que de l'hébergement avec le projet d'EHPAD hors les murs et leur participation à l'habitat inclusif pour les personnes âgées.

Enfin, le Centre Gérontologique Départemental réaffirme à travers ce projet d'établissement, sa volonté de s'inscrire dans différents parcours de santé gérontologique, en relation avec la médecine de ville et les autres établissements de santé dont ceux plus particulièrement du Groupement Hospitalier de Territoire « Hôpitaux de Provence » dont il est un membre actif mais également les EHPAD autonomes publics ou privés du territoire.

La Présidente de la CME
Dr Caroline FRANQUI

La Directrice
Nathalie JAFFRES

SOMMAIRE

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 4-5

L'attractivité

La simplification

Une filière gériatrique décloisonnée et fédérant les acteurs de santé

La performance

LES PROJETS TRANSVERSAUX5-8

La gouvernance

Le projet communication

Le projet recherche et innovation

Le projet système d'information

Le projet social

Le projet architectural logistique et hôtelier

La performance

Le projet qualité et gestion des risques

LES DECLINAISONS PAR POLE8-11

Le pôle soins

Le projet médical

Le projet de soins et le projet social

Le projet architectural, logistique et hôtelier

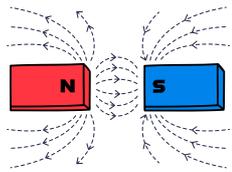
Le projet qualité et gestion des risques

Le pôle vie

Le projet architectural, logistique et hôtelier

LE CALENDRIER DES ACTIONS.....11-19

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES



L'ATTRACTIVITE

Elle doit s'exercer à deux niveaux. Tout d'abord auprès de l'ensemble des professionnels.

Elle nécessite de s'attacher à la stabilisation de nos organisations. Il est prévu la réalisation d'un diagnostic des besoins en recrutement. Des réunions de dialogue avec l'ensemble des professionnels de l'établissement seront mises en place. La politique managériale de l'établissement sera formalisée en formant notamment tous les responsables d'équipes aux mêmes pratiques managériales.

Le projet qualité de vie au travail se déclinera au travers de la mise en place d'une réelle politique de télétravail pour tous et d'une politique de formation permettant d'anticiper les nouveaux métiers.

Au niveau des médecins, il s'agit :

- De généraliser des entretiens professionnels avec les chefs de service,
- De reconnaître des activités non cliniques par des valences, en lien avec le SEGUR de la Santé,
- De décloisonner l'exercice privé public,
- De développer la santé au travail pour les médecins,
- De mettre en place des outils adaptés aux professionnels et aux étudiants (bibliothèques médicales, paramédicales)
- D'intégrer des étudiants dans nos différentes instances notamment dans le cadre de la création de la commission de vie hospitalière.

Au niveau des patients, des résidents et des familles, plusieurs actions ont été identifiées telles que le développement de la sécurité au sein de notre établissement, la création d'un service de conciergerie ouvert aux familles et aux personnes accompagnées et le développement

d'activités réalisées en ville au sein de notre établissement.

L'attractivité de notre établissement passe également par la rénovation du bâtiment d'hospitalisation « La Tour Blanche », les pavillons des EHPAD ainsi que la modernisation de la fonction hôtelière de l'établissement.

Enfin le développement de la prise en charge ambulatoire est un atout pour l'avenir du CGD et répond à de réelles attentes.



LA SIMPLIFICATION

Elle s'exerce au travers d'actions visant au décloisonnement du système de prise de décision et des instances, la simplification des procédures administratives et le redéploiement des moyens vers le soin en libérant du temps pour soigner les patients et les résidents.

UNE FILIERE GERIATRIQUE DECLOISONNEE ET FEDERANT LES ACTEURS DE SANTE

Elle se matérialise par :

- le développement des alternatives à l'hospitalisation et à l'hébergement conventionnels ;
- l'anticipation de la réorganisation des parcours de soins en cas de crise sanitaire ;
- le développement des liens avec les services d'urgences et la poursuite des travaux sur les parcours visant à réduire les passages aux urgences pour les plus de 75 ans en lien avec le GHT HdP.

Elle se traduit, également, par le développement des expertises au niveau de prises en charges spécifiques ainsi que par la consolidation et le développement d'activités cliniques existantes.



LA PERFORMANCE

Elle s'appuie sur la fiabilisation de nos comptes et sur un pilotage médico-économique de nos activités, services et pôles. Elle passe par la maîtrise et le pilotage de la masse salariale et de la politique d'investissement de notre établissement.



LE PROJET COMMUNICATION

Il poursuit deux objectifs : Fédérer les acteurs de santé et améliorer l'attractivité du CGD. Le CGD va créer une nouvelle entité visuelle, refondre la signalétique interne et moderniser le site Intranet en collaboration avec les acteurs internes.

LES PROJETS TRANSVERSAUX



LA GOUVERNANCE

Deux grands principes sont à retenir : la simplification et le développement des relations avec les partenaires.

1-La simplification

Celle-ci nécessite une harmonisation, un partage et une simplification des pratiques. L'idée est d'identifier les bonnes pratiques en lien avec le corps médical et paramédical, de valider leur déploiement partiel ou total et de se rapprocher des directions concernées pour organiser leur déploiement.

La création d'une commission de vie hospitalière permettra de partager les pratiques managériales et de redonner du sens aux pratiques professionnelles. Le principe de « Lean management » sera utilisé pour simplifier les procédures et analyser le quotidien.

2-Le développement des relations avec les partenaires extérieurs :

L'ensemble des travaux des directions du CGD se fera en relation avec le GHT HdP. Par ailleurs, un certain nombre de liens sera développé avec l'Université de Marseille, la ville (DAC, CPTS, ...), les tutelles et la police.

Les projets mettant en valeur les acteurs institutionnels et le partage des bonnes pratiques par l'image seront favorisés.

Le projet communication est tourné vers le développement d'une communication de proximité avec les familles dans le secteur médico-social et une amélioration de la qualité de l'accueil, dans toutes ses dimensions au sein de l'établissement.

Le deuxième axe consistera à développer la présence du CGD à l'extérieur en valorisant les actions positives de l'établissement auprès des médias et en multipliant la communication sur les réseaux et sur de nouveaux supports.



LE PROJET RECHERCHE ET INNOVATION

Point majeur pour maintenir l'attractivité de nos professionnels et des internes, il nous faudra :

- Dans un premier temps, renforcer la visibilité du département de recherche clinique et stabiliser sa capacité de publication au sein de l'établissement.

- Dans un second temps, développer la recherche clinique par l'inclusion.



LE PROJET SYSTEME D'INFORMATION

Notre appartenance au GHT HdP est un élément qui influe sur le développement de notre système d'information et nous pousse à faciliter la convergence du système d'information avec les établissements membres du GHT HdP.

La maîtrise de la gestion des risques et de sécurité informatique est aujourd'hui incontournable. Il nous faut pour cela limiter l'obsolescence informatique et garantir la sécurité des systèmes d'information.

Par ailleurs, il est nécessaire de développer une couverture wifi sur l'ensemble du site, de déployer la téléphonie VOIP, performante pour le télétravail et d'unifier nos services de télécommunication.

Les nouvelles technologies sont des atouts pour la médecine de demain. Elles s'incarnent au travers de la télémédecine et des outils numériques pour le patient et le résident comme la prise de RDV en ligne, la téléconsultation, la digitalisation du recueil du consentement libre et éclairé. Elles sont aussi incontournables pour les professionnels. L'utilisation de la dictée numérique, la dématérialisation avec Dem@tic Santé et le dossier patient informatisé sont autant d'outils qui seront mis en place ou développés.

Enfin, l'ensemble de ces travaux nécessite la création d'un comité de pilotage pluridisciplinaire qui garantira la participation des utilisateurs à l'acquisition de ces techniques et à leur arbitrage.



LE PROJET SOCIAL

La pandémie a été un accélérateur dans la mise en place du télétravail, cependant le chantier n'est pas terminé et il nous faut continuer à réfléchir et améliorer son développement.

La qualité de vie au travail reste encore un domaine à approfondir et dont les contours doivent être pensés avec l'ensemble des acteurs.

Pour autant, il est indispensable de maîtriser et de piloter la masse salariale en lien avec la trajectoire financière de l'établissement et avec l'activité.

Au niveau de la formation, il s'agit de consolider et structurer la formation par une commission dédiée, de prendre en compte tout à la fois des généralités et des spécificités au niveau des actions de formation. La politique pluriannuelle de formation sera consolidée en intégrant le Compte Personnel de Formation (CPF) et en repensant le centre de formation.

Concernant les organisations, il sera nécessaire d'anticiper les organisations en lien avec le projet de réhabilitation de l'hôpital de la Tour Blanche.

Dans un souci de lisibilité pour les familles, l'organisation des tutelles et des assistantes sociales est en cours de révision.



LE PROJET ARCHITECTURAL LOGISTIQUE ET HÔTELIER

Trois orientations structurent ce projet :

1- La Sécurité :

Au niveau du matériel, il est prévu l'installation de caméras de surveillance et de bornes d'accès au site et aux bâtiments. En complément, des actions de formation et de sensibilisation des professionnels de santé en lien avec la nouvelle équipe de sécurité seront programmées. Pour mesurer l'impact de ces mesures, des enquêtes flash auprès des agents sur la perception de la politique de sûreté seront réalisées.

2- Le Développement durable :

Plusieurs actions sont issues de l'audit développement durable comme lancer la

collecte, le tri et le recyclage du papier tout en continuant la démarche de dématérialisation des supports. Par ailleurs, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire, il s'agit de faciliter la politique nutritionnelle des patients/résidents en mettant en place un logiciel de restauration avec les différents acteurs.

L'environnement et les économies d'énergie vont faire l'objet de mesures spécifiques telles que :

- la réduction des dépenses de produits d'entretien par l'achat de machines de nettoyage à la vapeur ;
- le lancement d'un diagnostic pour formaliser un plan de mobilité ;
- la réduction de la consommation d'énergie par la réhabilitation de la Tour Blanche et par la rénovation des EHPAD.

3- L'Amélioration de l'hôtellerie :

Elle doit se faire en collaboration avec les usagers et en lien avec une contractualisation des aides avec les tutelles.

Deux axes sont retenus :

- La poursuite de la politique d'amélioration de la qualité des prestations d'hôtellerie en concertation avec les usagers et leurs instances ;
- L'intégration des projets de rénovation dans les documents budgétaires (PPI) adressés aux tutelles avec l'objectif de contractualiser des aides. En même temps, il est nécessaire de mettre en œuvre un nouvel environnement téléphonique en recensant les besoins des professionnels et des usagers.



LA PERFORMANCE

Elle va se traduire dans l'élaboration des contrats de pôle et le suivi de l'atteinte des objectifs fixés et l'ajustement des moyens en fonction des résultats. Il faudra améliorer le niveau de marge brute et dégager une capacité d'autofinancement

suffisante pour accompagner les investissements dans le cadre d'un plan d'investissement soutenable financièrement.



LE PROJET MEDICAL

Le projet médical s'articule autour de 3 axes :

- le parcours de soins
- la qualité et la sécurité des soins
- être médecin, pharmacien et étudiant en médecine au CGD

Il est traité sous trois angles : un angle transversal, un angle sanitaire et un angle médico-social.

L'angle transversal concerne l'ensemble des prises en charge de l'établissement. Le CGD va s'atteler à consolider, développer et optimiser les prises en charge transversales comme :

- la pharmacie clinique
- la démarche palliative
- la prévention des douleurs induites par les soins
- l'éducation thérapeutique (ETP) et l'éducation à la santé
- l'amélioration de la prise en charge nutritionnelle pour les patients et les résidents.

Au niveau de la logique de développement des prises en charge des troubles psycho-comportementaux liés ou non à des troubles cognitifs, le projet médical s'oriente vers un développement de son expertise.

Face à des situations de pandémie telles que nous les avons vécues et dans un souci d'anticipation, il est primordial de penser la réorganisation des parcours de soins. De même le développement des liens avec les services d'urgence est nécessaire.

Afin de rendre le CGD attractif pour les médecins et de mettre en œuvre la qualité de vie au travail, 3 orientations seront développées :

- l'accueil et la formation des étudiants et des médecins ;
- le Télétravail pour le corps médical en redéfinissant les activités non cliniques ;
- un meilleur accompagnement du développement professionnel continu et de la prévention des risques professionnels.



LE PROJET DE SOINS

Le projet de soins a été réfléchi en cohérence avec le projet médical. Il accompagnera l'ensemble de ses axes. Il développera particulièrement la thématique hygiène comme levier primordial dans la qualité des soins et le confort des patients et des résidents.

Le projet de soins se focalise autour de l'organisation, du management et du concept d'établissement apprenant avec :

- la stabilisation des organisations ;
- le pilotage des équipes soignantes en mettant en place des maquettes organisationnelles et en participant et en suivant les contrats de pôle ;
- le positionnement de la place du CGD comme acteur incontournable dans la formation initiale des professionnels du territoire et au niveau de la formation continue, particulièrement dans l'expertise des métiers de la gériatrie et ceux émergents.



PROJET QUALITE ET GESTION DES RISQUES

« Familles, résidents, patients au cœur des prises en charge »

Aujourd'hui, certaines questions d'ordre éthique et touchant au droit des personnes accompagnées interrogent nos pratiques.

Elles sont sources de préoccupations pour l'ensemble des professionnels. Ainsi la notion de consentement éclairé sera le cœur de réflexion d'un groupe de travail, ainsi que la notion de libre circulation et la liberté d'aller et venir qui sont corrélées. En relation avec ces thématiques, l'évolution d'un vocabulaire peu approprié mais ancré dans nos cultures comme l'emploi du mot « fugue » concernant la sortie inopinée d'un patient ou d'un résident sera réfléchi.

Dans le même état d'esprit, la notion de personne de confiance sera reposée, actualisée et formalisée pour être plus effective. Enfin le travail sur la contention commencé en 2020 sera finalisé, mis en place et fera l'objet d'un audit qui sera pérennisé.

LES DÉCLINAISONS PAR PÔLES



LE POLE SOINS LE PROJET MEDICAL

Le projet médical a choisi comme prisme de mettre le patient au cœur des parcours en consolidant et en développant les hospitalisations conventionnelles et en augmentant les capacités d'accueil des unités d'hospitalisation sécurisées.

Pour mieux répondre aux besoins du territoire, le projet médical va poursuivre sa démarche d'évolution et de structuration de

l'activité ambulatoire en organisant, entre autre, une coordination unique des unités ambulatoires. Par ailleurs, le SSR va intégrer progressivement une prise en charge en hospitalisation partielle.

Afin d'assurer la continuité des soins et de prévenir la perte d'autonomie et les risques gériatriques, facteurs de maintien de la qualité de vie, l'intervention de l'EMC2 va s'étendre sur le territoire.



LE PROJET DE SOINS ET LE PROJET SOCIAL

La réhabilitation de la Tour Blanche va entraîner un certain nombre d'actions.

Celles-ci porteront sur l'anticipation des organisations. Il faudra prévoir l'adaptation des effectifs pendant les travaux et l'actualisation des maquettes organisationnelles avec la nouvelle configuration des services de soins en adéquation avec l'ouverture du bâtiment « sanitaire ».



LE PROJET ARCHITECTURAL, LOGISTIQUE ET HOTELIER

De facto, le projet architectural, technique et hôtelier sera focalisé sur le pilotage de la rénovation et de l'extension de la Tour Blanche.



LE PROJET QUALITE ET GESTION DES RISQUES

Il comprend 4 orientations :

1-Le pilotage de l'IFAQ

Au niveau du sanitaire, le projet qualité et gestion des risques doit intégrer les évolutions concernant le financement de l'hôpital par la qualité. L'Incitation Financière pour l'Amélioration de la Qualité

(IFAQ) est le cœur de ce nouveau système. Elle doit donc être pilotée en interne et déterminer les cibles atteignables des indicateurs qui la composent.

2-La préparation de la nouvelle certification HAS

La nouvelle certification HAS est nettement centrée sur une culture du résultat. L'objectif est de capitaliser et de valoriser l'expérience des équipes concernant la dernière certification comme les patients traceurs. De nouvelles méthodes sont également à initier comme l'expérience patient.

3-L'amélioration des dispositifs qualité

La modernisation du dispositif d'écoute patient/famille avec l'utilisation de questionnaire en ligne fait partie des pistes d'amélioration. D'autre part l'intégration d'indicateurs de performance et de pertinence permettra une meilleure lisibilité des résultats obtenus par le dispositif d'amélioration continue de la qualité. Enfin, à terme et en relation avec les établissements du GHT, il sera nécessaire de déployer un logiciel de gestion documentaire accessible à l'ensemble des acteurs.

4-La maitrise des tensions hospitalières

Au niveau de la gestion des risques, la maitrise de la gestion des tensions hospitalières et la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles sont des orientations prioritaires.

LE POLE VIE



LE PROJET MEDICAL

Le projet médical du pôle vie met le résident au cœur de la prise en charge avec une partie prise en charge dans l'institution et une partie développement de structures de maintien à domicile.

Prise en charge dans l'institution

L'accueil étant un moment crucial dans l'entrée en institution, il est important d'y porter une attention particulière en l'anticipant et en structurant un accompagnement réfléchi et concerté.

Durant le séjour, le maintien de la qualité de vie demande de prévenir la perte d'autonomie, les risques gériatriques et d'assurer la continuité des soins en évitant les ruptures. Le maintien de la vie sociale et toutes les actions qui permettent d'adapter un cadre de vie agréable et sécurisé seront privilégiées.

Les prises en charge spécifiques comme l'accueil de personnes vieillissantes souffrant de troubles psychiques chroniques à l'Etoile vont faire l'objet d'une réflexion et d'actions particulières.

De manière générale, il est prévu de renforcer les EHPAD dans leurs missions de lieux de vie et de les inscrire dans une dynamique institutionnelle.

Développement de structures de maintien à domicile

Dans les alternatives à l'hébergement conventionnel, il est prévu :

- d'ouvrir un EHPAD Hors Les Murs et de créer sur JEAN MASSE une chambre d'hébergement temporaire comme solution de répit ;
- de positionner un accueil de jour, dans une villa qui sera rénovée afin d'accueillir des personnes dans des locaux plus adaptés et de développer un accueil de jour itinérant sur les 4e et 5e arrondissements de Marseille.



LE PROJET ARCHITECTURAL, LOGISTIQUE ET HOTELIER

Au niveau de l'EHPAD et des USLD la nouvelle procédure d'accueil va demander la réorganisation des missions et des horaires des services hôteliers.

La politique d'amélioration de la qualité des prestations d'hôtellerie en concertation avec les usagers et leurs instances est poursuivie.

Avant la fin de la rénovation de la Tour Blanche, une réflexion sur les rénovations des 3 bâtiments de l'EHPAD sera enclenchée.

Enfin, en relation avec les évolutions réglementaires attendues des USLD, il sera nécessaire de réaliser un travail d'accompagnement et de clarification de leurs missions.



LE PROJET QUALITE ET GESTION DES RISQUES

En 2020, le service qualité a été organisé en deux secteurs avec un référent qualité sanitaire et un référent qualité médico-social, ce qui a permis une identification claire d'un interlocuteur pour chaque secteur. Trois objectifs ont été définis :

1-Pérenniser la démarche qualité en secteur médico-social en optimisant les outils qualité : le Plan d'Amélioration de la Qualité et Sécurité des soins (PAQSS), le tableau de bord des indicateurs et l'analyse des événements indésirables. En même temps l'implication et l'information des équipes se fera par l'intermédiaire de formations actions, de réunions thématiques et de partage de savoir au sein du pôle vie.

2-Répondre aux attendus de l'évaluation médico-sociale Un nouveau système d'évaluation médicosociale va voir le jour en 2022. Le secteur médico-social va devoir répondre à ces nouvelles exigences en mettant en place de nouvelles méthodes d'évaluation et en préparant la visite d'évaluation.

3-Déployer une culture qualité et gestion des risques ancrée dans les pratiques professionnelles en créant des outils d'autoévaluation sur les pratiques sensibles et en initiant les professionnels de terrain à leur utilisation.

SUIVI DES ACTIONS

Volet	actions	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Gouvernance	Création d'une commission de vie hospitalière visant à : -Partager et harmoniser les bonnes pratiques, -Partager et uniformiser les pratiques managériales			X	Réflexion débutée au niveau du directoire			
	Simplifier nos procédures administratives : - Formation de l'encadrement au Lean management, - Déployer les premières réflexions dans nos organisations			X		X		
	Regrouper les présentations en lien avec les différentes instances					X		
	Développer les relations avec les partenaires extérieurs : - Lien avec la ville (DAC, CPTS, médecine de ville), - Lien avec le GHT HdP, - AMU (formation des paramédicaux à la gériatrie et recherche - Convention hôpital, Police justice, - Définir les rencontres ARS/CD (directions, Médecins,....	X	Fait adhésion en janvier 2022	X X X X	DAC : création de l'association en juillet 2022. Organisation d'une conférence ville hôpital en Mars 2022	X X X X	X X X X	X X X X
	Suivre les évolutions du Ségur de la Santé	X	Fait	X	Fait	X	X	X X
Projet médical du Pôle SOINS	Consolider l'hospitalisation conventionnelle : - Augmenter le capacitaire des unités sécurisées, - Reconfigurer le SSR en SMR,			X	En cours en lien avec le projet de rénovation et d'extension de la Tour Blanche.		X	
	Développer l'activité ambulatoire : - Créer une plateforme ambulatoire, - Créer un SMR de jour ou de semaine - Structurer et développer l'activité d'HdJ, - Développer et structurer l'activité des consultations	X	Fait à consolider	X X	Report 2025 Rencontres HIA LAVERAN et Beauregard pour la mise en place		X	X

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'EMC2 - Développer l'EMSP (astreinte, domicile) - Informatiser l'HAD 			X	de consultations avancées. Augmentation des consultations dentaires.	X			
				X	Fait sur la partie extension de territoire.		X		
				X	Octobre 2022 en lien avec l'HAD				
					Fait en Mai 2022 logiciel ANTHADINE				
Volet	actions	2021		2022		2023	2024	2025	2026
Projet médical du Pôle VIE	Renforcer l'EHPAD dans ses missions de lieux de vie	X		X	Refonte des organisations AS <ul style="list-style-type: none"> - Estaque : fait, - Jean MASSE, Etoile, en attente - En lien avec l'accord local 	X	X	X	X
	Accompagner les évolutions réglementaires attendues pour les USLD				Rencontre avec l'USPC de Hyères	X			
	Reconnaissance de l'accueil des personnes âgées souffrant de troubles psychiques (GIR, RH, formation)			X	En attente				
	Développer les alternatives à l'hébergement permanent : <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir un EHPAD hors les murs, - Créer de l'hébergement temporaire à partir du capacitaire existant, - Accueils de jour (relocalisation et AdJ itinérant) 	X		X	Fait, opérationnel depuis février 2022. 20 résidents en file active.				
				X	Fait. Reconnaissance d'un HTU et d'un HT.				
				X	Projet non validé par l'ARS mais expérimentation en cours sur site avec patient parkinsonien				
Projet médical dans sa transversalité	Développer la pharmacie clinique : <ul style="list-style-type: none"> - Au sein des unités d'hospitalisation conventionnelle - En HdJ - Au domicile 	X	Fait	X	Fait				
					Travaux en cours avec CPTS				

	Structurer et coordonner la démarche palliative en lien avec l'EMSP			X					
	Structurer et coordonner la prise en charge de la douleur et sa prévention			X	Mise en place d'une EOD sur établissement à compter d'Oct. 2022.				
	Développer l'éducation thérapeutique et l'éducation à la santé						X		
	Améliorer la prise en charge nutritionnelle			X	Déploiement du logiciel HESTIA finalisation estimée déc. 2022				
	Réorganiser les parcours en cas de situation sanitaire exceptionnelle					X			
Projet médical : Etre médecin, pharmacien ou étudiant	Développer et structurer l'accueil, la formation des médecins pharmaciens et étudiants			X		X			
	Reconnaitre ou revaloriser les valences non cliniques			X					
	Développer le télétravail médical et pharmaceutique			X	En cours finalisation Octobre 2022				
	Mieux accompagner le Développement Professionnel Continu des médecins et pharmaciens					X			
	Identifier et accompagner les risques professionnels pour cette catégorie					X			
	Mettre en place un suivi médical			X					
	Mettre en place des évaluations professionnelles					X			
Volet	actions	2021		2022		2023	2024	2025	2026
Projet de Soins	Hygiène : - Formation des ASH - Mise en place du nettoyage vapeur	X		X		X	X	X	X
	Stabiliser et piloter les organisations paramédicales - Revoir les maquettes organisationnelles - Création et mise en œuvre de tableaux de bords entre la DSI et la DRH permettant de suivre les effectifs, les remplacements, l'absentéisme - Anticiper les organisations en lien avec les travaux de la Tour Blanche			X X	En cours, Tour Blanche finalisée passage en instance octobre 2022. Etoile et Jean Masse travail à finaliser En cours, En lien avec les maquettes organisationnelles	X X			X X

	Renforcer la place du CGD comme établissement apprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Développement de la formation initiale via l'IFSI et l'IFAS, - Développer les nouveaux métiers du secteur gériatrique (AS référente, IPA, IDE gériatrique...) 	X		X	Augmentation du capacitaire finalisée avec le CR	X	X		
	Développer la recherche paramédicale			X		X	X	X	X
Projet Qualité et Gestion des Risques	Préparer la certification du secteur sanitaire : <ul style="list-style-type: none"> - Se préparer au nouveau référentiel - Réalisation d'un audit à blanc - Audit de certification 	X		X	Formation ok, audits en place, patients traceurs, Septembre 2022 Juillet 2023	X			
	Intégrer les IFAQ dans la politique qualité : <ul style="list-style-type: none"> - Constitution du groupe IFAQ - Evaluation annuelle des cibles par anticipation à atteindre 	X		X		X	X	X	X
				X		X	X	X	X
Volet	actions	2021		2022		2023	2024	2025	2026
Projet Qualité et Gestion des Risques	Préparer l'évaluation médico-sociale : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des rendez-vous qualité avec les équipes soignantes, - Former les équipes au nouveau référentiel, - Réalisation d'une évaluation à blanc, - Evaluation par organisme agréé par l'HAS 			X	Fait mais à renforcer +++ en préparation de 2024	X			
				X	Fait				
	Optimisation de l'organisation de la cellule qualité Prévoir la réorganisation avec un départ à la retraite	X	Fait				X	X	
	Famille, Résidents et Patients au cœur des prises en charge : <ul style="list-style-type: none"> - Travaux sur la contention (politique, informatisation, référents, ...), - Renforcer la prise en compte du consentement, 			X	Fait				
				X					

	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la problématique du vide juridique relatif aux unités sécurisées, dans nos pratiques professionnelles, - Se réappropriier la notion de liberté d'aller et venir / la notion de fugue, - Mener une action sur la désignation de la personne de confiance – Un tabou à l'annonce de la maladie, sur le mandat futur de protection, ... 			X	Travaux débutés avec le cabinet Abeille	X			
						X			
	Le CAQES (atteinte des objectifs fixés par nos tutelles)	X	Fait	X		X	X	X	X
Performance	Mise en œuvre des recommandations de la CRC :	X		X		X	X	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> - Fiabilisation des comptes, - Le pilotage médico-économique de l'établissement (contrats de pôle), 	X	Fait	X	Fait	X	X	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise de la masse salariale, - La politique d'investissement. 	X		X	Contrats de pôles signés en juin 2022	X	X	X	X
		X		X	Fait	X	X	X	X
Volet	actions	2021		2022		2023	2024	2025	2026
	Garantir une situation saine et durable pour soutenir nos investissements :								
	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le niveau de marge brute, - Développer la CAF nette positive, - Elaborer un plan d'investissements pluriannuels soutenable. 	X		X	Indicateurs détériorés	X	X	X	X
				X	Indicateurs détériorés	X	X	X	X
		X		X	Fait	X	X	X	X
	Piloter la trésorerie de l'établissement plus précisément en lien avec l'opération des travaux de la Tout Blanche			X	Fait	X	X	X	X
Projet Social	Développer le télétravail (charte, outils informatiques, déclinaison par corps)	X	Fait	X	Fait				
	Améliorer la Qualité de vie au travail :								
	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un comité QVT, - Réalisation d'un diagnostic et plan d'actions, 	X	Fait	X					
		X		X	Fait				

	- Déploiement des actions					X	X	X	X
	Maitriser et piloter la masse salariale en lien avec la trajectoire financière : - En lien avec l'activité, - Les éléments variables de paie (CET, HS, ...), - Contractualiser les mensualités de remplacement,	X X		X X X	En cours en lien avec les maquettes organisationnelles	X X X	X X X	X X X	X X X
	Développer la formation : - Déployer un nouveau plan de formation en lien avec le PE et l'intégration du CPF, - Repenser le centre de formation			X X	Fait avec une 1 ^{ère} enveloppe sur 2022 Embauche de la nouvelle responsable de formation. Objectif sur 2023	X X	X X	X X	X X
	Anticiper les organisations en lien avec les travaux de la Tour Blanche : - Pendant la phase travaux, - A chaque phase de réception intermédiaire			X	Non concerné	X X	X X	X X	X X
	Revoir l'organisation des tutelles et des assistantes sociales	X	Fait						
Volet	actions	2021		2022		2023	2024	2025	2026
Volet Communication	Communication interne : - Changer l'identité visuelle du CGD, - Refondre la signalétique interne, - Moderniser notre site intranet			X	En cours Sept 2022 pour lancement janvier 2023	X X	X X	X X	X X
	Communication externe : - Création d'un accueil dans chaque bâtiment, - Création d'un conseil des familles en USLD - Mise en place d'une politique d'affichage au sein de l'établissement - Améliorer la téléphonie de l'établissement - Intégration des médias dans la politique de communication du CGD	X		X X X X X	Fait Fait Débuté finalisation sur 2023 Fait	X X X X	X X X X	X X X X	X X X X

	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'événements annuels (à destination des professionnels de la ville EPU, des familles, conférence annuelle, ...), - Recrutement d'un professionnel de la communication - Refonte du site internet du CGD - Inscription du CGD dans les réseaux sociaux 					X	X	X	X
Projet recherche et innovation	<p>Stabiliser la capacité de publication du CGD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un groupe pluridisciplinaire de recherche (incluant les paramédicaux, qui établit un plan de publication), - Déclinaison des projets de publication par pôle, 			X					
	Développer la recherche par inclusion								
	<p>Renforcer la visibilité de notre département de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le site internet, - Lors de chaque semestre d'interne, organiser une rencontre avec le DRC 			X			X		
Volet	actions	2021		2022		2023	2024	2025	2026
Projet Systèmes d'Informations	Création d'un comité de pilotage stratégique du SI du CGD	X	Fait						
	Faciliter la convergence des SI avec le GHT HdP			X	Fait et en cours	X	X	X	X
	Maitriser la gestion des risques et de la sécurité informatique	X	Fait	X	Fait	X	X	X	X
	<p>Utiliser les réseaux de communication et d'échange :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la VOIP, - Améliorer la couverture WIFI sur site 			X	En cours	X			
				X	Fait	X			
	Développer la télémedecine et les outils numériques (RDV en ligne, dictée numérique, DMP,....			X	RDV en ligne sur HdJ	X	X	X	X
	Digitalisation le consentement					X			
	<p>Dématérialisation du Dossier patient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir le dossier dématérialisé, 								

	- Déployer			X	Fait				
						X	X	X	X
	Gérer les profils et les habilitations					X			
	Identifier les professionnels avec une authentification forte et unique (Sigle Sign-off -(SSO)			X					
	Développer le coffre-fort numérique agent			X					
	Développer les bureaux de travail virtuels dans le cadre du télétravail			X	Fait				
Projet Architectural, Logistique, Technique et Hôtelier	Développer la sureté au sein de l'établissement :								
	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une équipe de sécurité des biens et des personnes, - Finaliser l'implantation des caméras - Internaliser la formation à la sécurité incendie 			X	Fait				
				X	Report 2023				
						X			
	Créer une conciergerie :								
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les offres du marché en externe, - Lancer l'offre de conciergerie (interne ou externe), - Evaluer son fonctionnement 			X					
						X		X	
	Piloter la rénovation et l'extension de la Tour Blanche	X	Fait	X	Fait	X	X	X	X
Volet	actions	2021		2022		2023	2024	2025	2026
	Mettre en œuvre les actions de l'audit développement durable :								
	<ul style="list-style-type: none"> - Tri des papiers, - Réduction des déchets alimentaires, - Démarche de transition énergétique avec le GHT HdP 			X	Fait				
				X	En cours	X			
				X	En cours pilotage GHT	X	X	X	X
	Améliorer et moderniser les fonctions hôtelières :								
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre la nouvelle politique de gestion du linge - Réorganiser les horaires et les missions de l'équipe hôtelière 			X	Fait à finaliser d'ici fin 2022				
				X	A finaliser d'ici fin 2022	X			

	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le nouvel environnement VOIP en lien avec la direction des SI - Mettre en place le nettoyage vapeur en lien avec l'EOHH 			X	En cours finalisation 2023	X			
	Elaborer un plan de rénovation pour les EHPAD							X	X

CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL



176 avenue de Montolivet, BP 50028 CEDEX 12 MARSEILLE

Tel : 04 91 12 74 00 – Fax : 04 91 12 76 99- Email : cgd@cgd13.fr

www.cgd13.fr